N° 003441

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Certification

Création ou reprise d'une entreprise agricole

Option "Vendre ses produits en circuit-court"

enregistrée au Répertoire spécifique, n° 5244, par décision du directeur général de France compétences du 14/09/2020, Codes NSF 210p, 210n et 210.

Chambres d'agriculture France,
vu le Procès-Verbal du jury, l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance de la certification étant satisfait,

par décision du 29/11/2024 à Paris 8e Arrondissement (75008), délivre le certificat à :

M. Nicolas RENARD

né, le 16/07/1985 à Flers (61100)

Fait à Paris, le 06/12/2024

Nathalie GALIRI
Responsable du service
Formation-Resolia

Le titulaire :